



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enfants

Question écrite n° 54907

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le plan d'urgence demandé par l'ADAPEI 91 pour les enfants handicapés de l'Ile-de-France. Alors que l'embellie économique donne à chacun les espoirs de voir sa situation s'améliorer à brève échéance, cet espoir n'est malheureusement pas au rendez-vous pour plus de 3 000 enfants handicapés de l'Ile-de-France. Il semblerait que les deux tiers des 3 000 enfants handicapés soient pris en charge dans des établissements spécialisés en province. Cette situation - difficile pour les enfants - est la preuve du manque d'équipements et de locaux en Ile-de-France. Les mesures proposées par le Gouvernement en janvier dernier ne suffisent pas à créer le nombre de places nécessaires à l'accueil des enfants lourdement handicapés (polyhandicapés, autistes...). De telles propositions sont programmées sur trois ans, alors qu'il est nécessaire d'agir plus rapidement. Aussi, il lui demande si elle entend mettre en oeuvre plus rapidement le plan établi pour l'Ile-de-France.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54907

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2000, page 6815